



15 décembre

Module 1 - 9h à 12h30
Module 2 - 14h à 17h30

Responsabilité médicale *Questions d'actualité*

Intervenants :
Annie BERLAND,
Avocat associée Racine Bordeaux
Laurent BLOCH,
Professeur à l'université de Bordeaux

Module de 3h30 éligibles FIF PL individuel
300€ TTC (250€ HT) le module / 516€ TTC (430€HT) les 2 modules
inscription via le lien ou à bordeaux@racine-formation.eu

Organisme de formation dont la déclaration d'activité a été enregistrée sous le n°75331368433 auprès de la Préfète de la Région Nouvelle Aquitaine, et justifiant d'un agrément Qualiopi sous le n°24FOR00686.1 (article L.6313-1-1° : actions de formation)



87 Participants
indice de satisfaction 3,9/4

PROGRAMME

Module 1

1. Interaction entre procédure de règlement amiable et procédure contentieuse

- Interruption et suspension des délais de prescription
- Expertise amiable et expertise en référé

2. L'obligation d'information

- Le contenu de l'obligation d'information
- La preuve du respect de l'obligation d'information
- La question du préjudice réparable (perte de chance et préjudice d'impréparation)

3. La faute technique

- La faute dans la réalisation de l'acte médical
- La maladresse chirurgicale
- La faute de diagnostic
- La preuve
- Partage avec l'ONIAM
- La perte de chance

Module 2

1. Les infections nosocomiales

- La notion d'infection nosocomiale
- La notion d'établissement de soins
- La compétence de l'ONIAM
- Les recours de l'ONIAM

2. Les accidents médicaux non-fautifs à la charge de l'ONIAM

- La notion d'acte de soins
- L'indemnisation des victimes par ricochet
- Les accidents obstétricaux
- Anormalité du dommage et état antérieur de la victime

3. Les produits de santé

- La responsabilité des établissements privés
- La responsabilité des établissements publics
- La responsabilité des praticiens
- La responsabilité des producteurs
- les recours de l'ONIAM
- Les procédures spécifiques

Objectifs

- Connaître les évolutions les plus récentes en matière de responsabilité médicale
- Développer des capacités à construire une stratégie judiciaire
- Echanger autour des questions essentielles abordées dans le contentieux de la responsabilité médicale

Public visé : Avocats, assureurs, experts, professionnels des établissements de santé et leurs partenaires

Prérequis : Connaissance des fondamentaux du droit de la responsabilité médicale - Niveau 3

Moyen d'évaluation : QCM ainsi que des mises en situation vous seront proposés au cours de la formation

Moyen pédagogique : un support pédagogique sera envoyé par mail au participant



Cette formation a été homologuée par le Conseil national des barreaux

Organisme de formation dont la déclaration d'activité a été enregistrée sous le n°75331368433 auprès de la Préfète de la Région Nouvelle Aquitaine, et justifiant d'un agrément Qualiopi sous le n°24FOR00686.1 (article L.6313-1-1° : actions de formation)